

# Le « double corps » de la reine : l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris (22 août 1389)<sup>1</sup>

## Introduction

Anne de Bretagne mourut à Blois le 9 janvier 1514. Inhumée quinze jours plus tard à Saint-Denis, son héraut d'armes accompagna sa mise en terre de la phrase suivante : « *La reine est morte, la reine est morte, la reine est morte* ». Aucun cri ne venait proclamer une quelconque succession<sup>2</sup>. Si le « roi ne mourait jamais », la reine, elle, écartée du trône depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, ne disposait que d'un corps mortel, éphémère, sans aucune transcendance : sa *Dignité* s'éteignait avec elle sans que se pose le problème de la permanence politique<sup>3</sup>. À ce corps mortel, on accordait cependant le plus grand soin, d'une part, parce qu'il avait porté le sang de France, d'autre part, parce qu'il incarnait, au même titre que celui du monarque, la majesté royale. Anne de Bretagne (et avant elle Charlotte de Savoie) furent ainsi enterrées avec tous les insignes souverains, un dais et une effigie, double de cire portant les vêtements royaux et munie des *regalia*.

Cette attention portée au corps de la souveraine n'est pas limitée chronologiquement à la seule fin du XV<sup>e</sup> siècle, et cérémoniellement au rituel des funérailles. Claire Ritcher-Sherman avait déjà souligné l'importance nouvelle accordée à la reine lors du sacre conjoint de Charles V et Jeanne de Bourbon à Reims en 1364, qui se traduisit, entre autres, par l'allongement des prières en son honneur, et par l'ampleur du programme iconographique qui lui fut consacré dans l'*Ordo du sacre*<sup>4</sup>.

Sacre, funérailles...., le corps féminin fut aussi « mis en théâtre » pour un autre rituel de cour, l'entrée née, dans sa dimension cérémonielle, sous les Valois. Vaste déploiement de la majesté du roi, sans cesse réitéré au gré de ses pérégrinations, les grandes entrées étaient l'occasion d'un dialogue avec le monde urbain, et plus largement avec la société civile<sup>5</sup>. Celle d'Isabeau

---

<sup>1</sup> Ce titre souhaite rendre hommage, très modestement, au magnifique ouvrage, encore très présent dans l'historiographie, d'Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi*, Paris 1989 (pour la traduction française). Cependant, nous montrerons ici que les « deux corps » de la reine ne correspondent pas à ceux, mortel et politique, du souverain ; il s'agit ici d'un corps physique, fleurdelisé, et d'un corps allégorique, assimilé à la Vierge.

Je souhaite remercier, pour leurs suggestions précieuses et leur relecture attentive, Boris Bove, Marie Bouhaïk-Gironès, Ghislain Brunel et Laurent Hablot, et pour m'avoir gentiment permis de consulter un master orléanais, Jean-Patrice Boudet (A. Bergerard, *L'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris (22 août 1389). Une cérémonie unique au service de l'idéal monarchique*, Master 1 et 2 sous la direction de J.-P. Boudet, Université d'Orléans 2007).

<sup>2</sup> Pourtant effective pour le duché de Bretagne.

<sup>3</sup> F. Cosandey, *La reine de France. Symbole et pouvoir XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 2000, 214.

<sup>4</sup> C. Ritcher-Sherman, « The queen in Charles V's coronation book. Jeanne de Bourbon and the *ordo ad reginam benedicendam* », *Viator: Medieval and Renaissance Studies*, 8 (1977), 1-29. *Ead.*, « Taking a Second Look : Observations on the Iconography of a French Queen, Jeanne de Bourbon (1338-1378) », in *Feminism and Art History : Questioning the Litany*, éd. N. Broude, M. D. Garrard, New York 1980, 110-117. Onze enluminures du *Traité du sacré* étaient à l'origine consacrées à la reine, British Library, Cotton Tiberius B. VIII, reproduction de l'ensemble des enluminures dans E. S. Dewick, « The Coronation Book of Charles V », *Henry Bradshaw Society*, vol. 16, Londres 1899.

<sup>5</sup> « En se déplaçant, en se faisant voir, le roi souhaitait manifester de manière éclatante sa souveraineté ; les habitants des villes, quant à eux, tout en manifestant leur loyalisme, rappelaient au roi les devoirs de sa charge, les coutumes et franchises particulières qu'il s'engageait à respecter », J. Blanchard, « Le spectacle du rite : les entrées royales », *Revue historique*, 627 (juillet 2003), 475-519, cité par F. Joubert, « Les tableaux vivants et l'Église », in *Le théâtre de l'Église (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, LAMOP 2011 (1<sup>ère</sup> édition en ligne en 2011).

Sur les grandes entrées, la bibliographie est foisonnante. Cf. l'ouvrage ancien, mais toujours fondamental de B. Guenée et F. Lehoux, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris 1968 (Sources d'histoire médiévale publiées par l'Institut de recherche et d'histoire des textes). N. Coulet, « Les entrées solennelles en Provence au XIV<sup>e</sup> siècle. Aperçus nouveaux sur les entrées royales françaises au bas Moyen Age », *Ethnologie française*, VII (1977), 76. J. Blanchard, « Une entrée royale », *Le temps de la réflexion*, V (1984), 353-374. L.-M. Bryant, « La cérémonie de l'entrée royale à Paris au Moyen Age », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, 41/3 (1986),

de Bavière, célébrée le dimanche 22 août dans la capitale du royaume, est exceptionnelle. Voulue par Charles VI et ses conseillers de retour au pouvoir, elle inaugure une nouvelle présentation du « corps public » de la reine -fleurdelisé-, mais aussi de son « corps allégorique », dans une symbolique renouvelée du pouvoir qui s'affiche aussi au féminin. Autre intérêt de cette fête d'exception, c'est la première fois, pour une entrée royale, que les thèmes des mystères, ces représentations théâtrales données par la ville, sont connus<sup>6</sup>.

Le roi consacra des sommes considérables à la « feste de la venue » de la reine (termes employés dans les sources pour qualifier l'entrée d'Isabeau), qui nécessitèrent d'engager ou de fondre plusieurs belles pièces du trésor, ce dont témoigne le superbe compte conservé aux Archives nationales (KK 20), miraculeusement échappé de l'incendie de 1737, et qui constitue la source principale de notre étude ; ce compte de l'Argenterie (pour l'année 1389) détaille en effet toutes les dépenses engagées par le roi, et pour les fêtes de mai à l'abbaye de Saint-Denis, et pour l'entrée de la reine en août de la même année<sup>7</sup>. Deux chroniqueurs, Jean Froissart et le Religieux de Saint-Denys, s'attardèrent longuement sur l'ampleur de l'événement<sup>8</sup>. Froissart fut particulièrement émerveillé par les tableaux vivants présentés aux portes et aux carrefours de la ville dont il nous dévoile les thèmes, mais avec le prisme, parfois déformé, de sa propre

---

513-542. *Id.*, *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony. Politics, Ritual and Art in the Renaissance*, Genève 1986. Ch. De Méridol, « Théâtre et politique à la fin du Moyen Age : les entrées royales et autres cérémonies. Mises au point et nouveaux aperçus », in *Théâtre et spectacles d'hier et d'aujourd'hui. Moyen Age et Renaissance. Actes du 115<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Avignon, 1990, Section d'histoire médiévale et de philologie*, Paris 1991, 179-212. G. Kipling, *Enter the King (Theatre, liturgy, and rituel in the medieval city triumph)*, Oxford 1998.

Plus spécifiquement, sur le monde bourguignon, particulièrement friand de ces festivités, J. Hurlbut, *Ceremonial Entries in Burgundy. Philip the Good and Charles the Bold (1419-1477)*, Ann Arbor 1993. J.-M. Cauchies, « La signification politique des entrées princières dans les Pays-Bas : Maximilien d'Autriche et Philippe le Beau », in *A la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage, son train*, éd. J.-M. Cauchies, Turnhout 1998, 137-154 ; W. Blockmans, « Le dialogue imaginaire entre princes et sujets : les Joyeuses Entrées en Brabant en 1494 et en 1496 », in *A la cour de Bourgogne*, 159-70. E. Lecuppre-Desjardins, *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout 2004. B. Ramakers, « Multifaceted and Ambiguous : The Tableaux Vivants in the Bruges Entry of 1440 », in *Medien der Symbolik in Spätmittelalter und früher Neuzeit, The mediation of symbol in late medieval and early modern times*, R. Suntrup, J.R. Veenstra, A. Bollmann éd., Frankfurt-am-Main 2005, 163-194.

<sup>6</sup> Les sources médiévales emploient les termes de « mysteres » ou d'« histoires » ; la critique moderne utilise plutôt le terme de « tableau vivant », Blanchard, « Le spectacle », 476.

<sup>7</sup> Le compte fut rédigé par l'argentier du roi, Arnoul Boucher. Il contient quelques 170 folios. Quelques extraits furent publiés par M. Thibault, *Isabeau de Bavière, 1370-1405*, Paris 1903. De nombreuses biographies furent consacrées à la reine. Citons, entre autres, ceux de M.-V. Clin, *Isabeau de Bavière*, Paris 1999 ou de J. Verdon, *Isabeau de Bavière. La mal-aimée*, Paris 2001 (nouvelle édition). Rachel Gibbons lui a aussi consacré de nombreux articles, cf. le dernier en date, R. Gibbons, « Isabeau de Bavière : reine de France ou « lieutenant-général » du royaume ? », in *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Age et au cours de la première Renaissance*, E. Bousmar, J. Dumont, A. Marchandisse, B. Schnerb dir., Bruxelles 2012, 101-112. La dernière biographie est celle de Tracy Adams, *The Life and Afterlife of Isabeau of Bavaria*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2010.

<sup>8</sup> Jean Froissart, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XIV, Bruxelles 1872, 5-24. *Chronique du religieux de Saint-Denys*, préface B. Guenée, publiée en latin et traduite par L.-F. Bellaguet, Paris rééd. 1994, 609-614. Jean Juvéval des Ursins a aussi consacré quelques lignes à l'entrée d'Isabeau, notamment à partir des souvenirs de son père (mais aussi de la *Chronique du religieux de Saint-Denys*), « Histoire de Charles VI, roy de France, et des choses mémorables advenues durant quarante-deux années de son règne, depuis 1380 jusqu'en 1422 », à la suite de Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, J.-F. Michaud, J.-J. Poujoulat éd., Paris 1836, 378-380. Froissart précise qu'il fut présent lors de l'entrée. Il serait arrivé huit jours avant pour recueillir toutes les informations voulues qu'il obtint notamment de Guillaume de Melun, Froissart, *Chroniques*, 5. Le registre du Parlement de Paris (X1a 1474, fol. 326) conservé aux Archives nationales fait aussi mention de l'entrée et du couronnement de la reine (22 et 23 août) : « Le jour de dimanche ma dame Elizabel de Bavière, royne de France, entra de nouvel a Paris en moult noble compaignie et l'accompagnerent messires les ducs de Berry, de Bourgongne, de Touraine et de Bourbon et le duc de Lorraine, la royne Blanche, les duchesses d'Orleans, de Berry, de Bourgongne, de Bar et de Touraine et plusieurs autres seigneurs et dames ».

interprétation<sup>9</sup>. Enfin, entre cérémonie réelle et cérémonie rêvée, les enluminures des peintres permettent de mieux cerner l'imaginaire créé autour de cette première grande entrée féminine. Une miniature éclairera particulièrement notre propos, illustrant le livre IV des *Chroniques* de Froissart ; elle fut peinte à Bruges dans le dernier tiers du XVe siècle par le *Maître du Froissart de Comynnes* (British Library, Manuscrit Harley 4379, fol. 3, fig. 1)<sup>10</sup>.

Nous montrerons que la reine, certes écartée, pour le bas Moyen Age, du pouvoir réel<sup>11</sup>, est une auxiliaire précieuse de son époux dans sa mission de bon gouvernement, et par ses médiations, réelles ou symboliques<sup>12</sup>, et par son association, à part entière, aux « honneurs royaux ». Loin de se poser en termes concurrentiels entre pouvoirs masculin et féminin, sa participation politique, décidée par le souverain, mérite d'être mieux cernée, à travers un exemple précis, abordé rapidement par l'historiographie (à l'exception d'un master rédigé par Alexandra Bergerard sous la direction de Jean-Patrice Boudet<sup>13</sup>), celui de l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris. La reine y apparaît, corporellement, comme le double de son époux, l'image vivante d'une royauté incarnée en deux personnes. Mais la cérémonie, loin de présenter une image figée de la dignité royale en représentation, s'inscrit dans un espace public lui-même transfiguré, au sein d'une communauté vivante, jouant elle aussi un spectacle, celui de la cohésion et de l'échange, au moins symbolique, avec la monarchie<sup>14</sup>.

### **Le temps de la majesté : le corps fleurdelisé de la reine**

Longtemps, les cérémonies d'entrée furent très simples, liées au droit de gîte, et marquées par quelques temps forts, la prestation d'un serment par le roi, son oraison dans l'église principale de la ville, et la réception de cadeaux décernés par la municipalité<sup>15</sup>. Les cérémonies se complexifient pour la première entrée de Jean II dans sa capitale en 1350 : un cortège urbain (composé du Conseil et des bourgeois de la ville, vêtus d'une livrée verte et blanche) vint l'accueillir processionnellement à l'extérieur de Paris<sup>16</sup>. Mais c'est pour Charles VI en 1380 que les innovations cérémonielles furent les plus considérables : des fontaines artificielles firent jaillir en abondance lait, vin et eau, symbole de la prospérité espérée du royaume à l'aube d'un

---

<sup>9</sup> Il confond par exemple la figure de sainte Anne et la personnification de la justice, A.-M. Le Coq, « La symbolique de l'Etat. Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », in *Les lieux de mémoire*, P. Nora dir., Paris 1997 (pour l'édition in quarto), 1220.

<sup>10</sup> La représentation de l'entrée d'Isabeau figure souvent en frontispice du livre IV des *Chroniques* de Froissart. Elle est ainsi en tête des manuscrits de Breslau 4, fol. 1, du manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles IV 467, fol. 1 et des manuscrits de la BnF, Fr. 2646, fol. 6 et 2648, fol. 1. Sur ces miniatures, Bergerard, *L'entrée d'Isabeau*, 64-70.

<sup>11</sup> À quelques exceptions près, et en dehors des périodes de régence et de délégations, elle ne participe pas aux prises de décision ; les seuls actes de pouvoir qu'elle scelle de son sceau de majesté concernent des fondations religieuses et des décisions qui concernent son douaire. Sur le statut et le pouvoir de la reine au bas Moyen Age, je me permets de renvoyer à mon ouvrage, *La reine de France (XIVe-XVe siècles)*, à paraître en 2012 chez Tallandier.

<sup>12</sup> Sur le rôle diplomatique des reines, notamment des reines douairières, A.-H. Alliot, *Filles du roy de France. Princesses royales, mémoire de saint Louis et conscience dynastique (de 1270 à la fin du XIVe siècle)*, Turnhout 2010.

<sup>13</sup> Bergerard, *L'entrée d'Isabeau*.

<sup>14</sup> Comme l'a bien montré Elodie Lecuppre-Desjardins, on ne peut faire des villes des entités politiques désincarnées. Les autorités y sont nombreuses et dynamiques, *La ville des cérémonies*, 6 et 131. Sur la problématique de l'espace public, *L'espace public au Moyen Age. Débats autour de Jürgen Habermas*, P. Boucheron et N. Offenstadt dir., Paris 2011.

<sup>15</sup> Les entrées solennelles sont un héritage du lointain rituel de l'*Adventus*, qui était destiné à honorer les empereurs du Bas-Empire à Rome. Papes et empereurs carolingiens y firent par la suite des entrées très proches de celles des empereurs romains, Bryant, « La cérémonie de l'entrée royale », 515.

<sup>16</sup> Guinée, Lehoux, *Les entrées*, 11.

règne nouveau<sup>17</sup>. Pour la première fois aussi, des représentations théâtrales parsemèrent le parcours parisien<sup>18</sup>. Déjà trois ans auparavant, le couronnement de Richard II à Londres s'était singularisé par de tels tableaux : la corporation des orfèvres avait fait façonner un château flanqué de quatre tours : à l'arrivée du roi, un ange d'or mécanique le salua puis lui offrit une couronne précieuse<sup>19</sup>.

Le dimanche 22 août 1389, trois mois après les fêtes de mai à Saint-Denis, alors que Charles VI revendiquait face à ses oncles l'autonomie de son gouvernement, on dispensa à son épouse, Isabeau de Bavière, les mêmes honneurs. Il s'agissait de la première grande entrée d'une souveraine, honorée seule, et non pas conjointement à son époux<sup>20</sup>.

Les Parisiens connaissaient déjà la reine, qui avait épousé Charles VI en 1385. Mais elle n'avait jamais été sacrée. Ce fut l'occasion d'organiser la « feste de sa venue » dans la capitale, d'autant qu'elle portait alors le sang de France (l'enfant naîtra moins de trois mois plus tard<sup>21</sup>). Exceptionnellement, l'entrée précéda ici le couronnement et le sacre qui eurent lieu respectivement, pour l'un le soir même à la cathédrale Notre-Dame, et pour l'autre, le lendemain, à la Sainte-Chapelle<sup>22</sup>.

Selon le Religieux de Saint-Denys, le roi chargea la veuve de Philippe VI, Blanche de Navarre, mémoire du cérémonial aulique, de régler les détails de la fête<sup>23</sup>. Elle fit compiler d'anciens ouvrages, en particulier les *Chroniques de Saint-Denis*, dans l'espoir de s'inspirer des récits des couronnements des reines précédentes, mais ne trouva rien de précis ni sur l'ordonnement du cortège ni sur les ornements réginaux<sup>24</sup>. On inventa donc (Blanche, mais aussi le roi et ses conseillers) quelques éléments d'une cérémonie honorant le seul corps féminin. Charles VI y consacra plus de 15 000 livres parisis<sup>25</sup>, cette somme exorbitante témoignant à elle seule de l'importance accordée à l'événement. L'achat de somptueux vêtements, de draps d'or et de soie, et de bijoux, pour l'ensemble des participants auliques, princes et hautes dames, explique ces dépenses extraordinaires<sup>26</sup>.

---

<sup>17</sup> La foule ne pouvait se lasser d'admirer « la nouveauté de ces merveilles », *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, 35.

<sup>18</sup> Nous ne savons pas cependant ce qui fut joué. Pour le reste, la cérémonie d'entrée de Charles VI fut classique : reçu à l'extérieur de Paris par l'élite de la capitale (deux mille personnes vêtues de robes mi-parties vertes et blanches), le roi, revêtu d'une robe fleurdelisée, traversa des rues encourtinées de draps pour se rendre jusqu'à la cathédrale Notre-Dame où l'évêque et les chanoines l'accueillirent processionnellement.

<sup>19</sup> Il s'agit des premières représentations théâtrales mentionnées lors d'une entrée royale en Europe, G. Kipling, « Richard II's Sumptuous Pageants, and the idea of the civic triumph », in *Pageantry in the Shakespearean Theatre*, P. M. Bergeron éd., Athens / Georgia 1985, 84 et 88. R. Withington, *English Pageantry : a historical outline*, New York 1963, 128-129. Dans les États du duc de Bourgogne, l'introduction des tableaux vivants dans les entrées est plus tardive, puisqu'il faut attendre les années 1430-1440 (ce qui va de pair et avec la période de quiétude qui suit la signature du traité d'Arras, et avec l'émergence des chambres de rhétorique), Lecuppre-Desjardins, *La ville des cérémonies*, 131.

<sup>20</sup> Auparavant, les souverains étaient souvent sacrés ensemble, et la reine ne faisait pas l'objet d'honneurs particuliers. Ainsi si Jeanne de Bourbon fit bien une entrée parisienne le 28 mai 1364, après son sacre à Reims avec son époux, les cérémonies furent très simples. La reine fut accueillie quelques heures après Charles V et se rendit directement au Palais de la Cité (sans passer par la cathédrale Notre-Dame). Elle cheminait sur un cheval, accompagnée de son beau-frère, Philippe, duc de Bourgogne, et de plusieurs princesses, la duchesse Blanche d'Orléans (femme de Philippe, duc d'Orléans), la duchesse d'Anjou (femme de Louis Ier), et Marie, sœur du roi (future duchesse de Bar), Guenée, Lehoux, *Les entrées*, 55.

<sup>21</sup> Il s'agit d'Isabelle de France, née le 9 novembre 1389.

<sup>22</sup> Habituellement, l'entrée suivait le sacre rémois, s'inscrivant dans la continuité des fêtes du couronnement, comme pour Charles V et Jeanne de Bourbon en 1364, ou pour Charles VI en 1380.

<sup>23</sup> F. Autrand, *Charles VI*, Paris 1986, 231.

<sup>24</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, 611.

<sup>25</sup> AN, KK 20, fol. 12.

<sup>26</sup> AN, KK 20, fol. 9. Pour y faire face, des pièces du trésor de Charles V furent fondues ou dépecées, tels deux cercles d'or et une couronne d'or à dix fleurons ornée de saphirs, rubis et émeraudes, AN, KK 20, fol. 14.

## *La souveraine, double corporel du roi*

L'entrée d'Isabeau à Paris honore le « corps public » de la reine et met en scène sa majesté selon un rituel en tout point identique à celui de son époux. Plusieurs éléments en témoignent, et d'abord la publicité donnée à l'événement, puisque des hérauts annoncèrent « sa venue » à Paris, dans de grandes villes du royaume et dans des cours étrangères, en particulier en Allemagne (pays dont Isabeau était originaire) et en Angleterre<sup>27</sup>. Des seigneurs d'Empire, tel Jean Ier, duc de Lorraine, s'y rendirent. Les Parisiens furent aussi au rendez-vous, et comme acteurs (édiles, corporations et confréries) et comme spectateurs : les sergents d'armes et les officiers, écrit Froissart, eurent bien du mal à contenir « la presse et les gens »<sup>28</sup>.

L'accueil processionnel de la municipalité inaugure également tout rituel d'entrée, du roi comme de son épouse : le prévôt des marchands, Jean Jouvenel, et 1200 bourgeois de Paris, tous à cheval et vêtus d'une livrée verte<sup>29</sup>, se rangèrent ici sur une partie du parcours pour former, sur un des côtés, une haie d'honneur<sup>30</sup>. Face à eux, Charles VI avait fait placer les officiers et serviteurs de son hôtel, et de celui de la reine, revêtus de draps rouges, achetés pour l'occasion<sup>31</sup>.

Le décor des rues et les mystères organisés par la ville participaient aussi de « l'honneur de la reine » : l'espace parisien fut transfiguré, puisque sur l'ensemble du trajet, les rues furent « *encourtinées* », c'est-à-dire que les façades des maisons furent tendues de tapisseries historiées et d'étoffes<sup>32</sup>. Elles embellissaient les lieux, et superposaient à la ville un espace idéalisé<sup>33</sup>. Le parcours était immuable, allant de la porte Saint-Denis à la cathédrale Notre-Dame, sur l'Île de la Cité. Comme pour l'entrée du monarque, la porte Saint-Denis est ici associée de façon privilégiée à la reconnaissance du pouvoir. L'arrivée à Notre-Dame est également traditionnelle : c'est là que le roi jurait solennellement de préserver les privilèges de la cathédrale et de la ville. Le cortège traverse les principales artères de la cité, en particulier la grande rue Saint-Denis. Six mystères agrémentent le parcours, aux portes, places publiques et carrefours, dans des lieux stratégiques cristallisant l'identité royale ou urbaine (à la porte Saint-Denis de l'enceinte de Charles V, devant la fontaine du Ponceau, devant l'hôpital de la Trinité, à la seconde porte Saint-Denis -de l'enceinte de Philippe Auguste-, devant la chapelle Saint-Jacques et à la porte du Châtelet<sup>34</sup>).

---

<sup>27</sup> *Chronique du religieux de Saint-Denys*, 610. Les grandes entrées des ducs de Bourgogne attiraient aussi non seulement des seigneurs du pays, mais aussi des dignitaires envoyés par divers royaumes et principautés d'Europe, Lecuppre-Desjardins, *La ville des cérémonies*, 128.

<sup>28</sup> Froissart, *Chroniques*, t. XIV, 6.

<sup>29</sup> Verte et rouge selon Froissart, mais il mélange ici la livrée verte des bourgeois de Paris et la livrée rouge des officiers de l'hôtel royal.

<sup>30</sup> Autrand, *Charles VI*, 229. La procession comprendra au XVe siècle le prévôt des marchands, les échevins, ainsi que les membres des différents corps de métiers, Bryant, « La cérémonie de l'entrée », 570. A noter que dans les entrées masculines, les édiles municipaux allaient accueillir le monarque à l'extérieur de la ville, ce qui n'est pas le cas ici.

<sup>31</sup> Les couleurs de Charles VI étaient alors le blanc, le vert et le rouge, C. Beaune, « Costume et pouvoir en France à la fin du Moyen Age. Les devises royales vers 1400 », *Revue des sciences humaines*, t. 183 (1981), 126.

La comptabilité parisienne, pour ces années, n'est pas conservée, mais la précision des comptes royaux permet de connaître les sources du financement de l'entrée. Le roi paya les livrées des membres de son hôtel et de celui de la reine, la municipalité les livrées des bourgeois.

<sup>32</sup> « *Et toutes les maisons à deux côtés de la grant rue Saint Denis jusques au Chastelet, voire jusques au grand pont de Paris, estoient parées et vestues de draps de hautes lises de diverses histoires* », Froissart, *Chroniques*, XIV, 10. *Chronique du religieux de Saint-Denys*, 613.

<sup>33</sup> La nature des sujets des tapisseries, à Paris pour les entrées royales comme dans les Etats de Flandre et de Brabant pour les entrées des ducs de Bourgogne, est difficilement identifiable, Lecuppre-Desjardins, *La ville des cérémonies*, 79.

<sup>34</sup> Froissart, *Chroniques*, t. XIV, 8-10.

La reine était au centre de tous les regards. Elle cheminait sur une litière ouverte<sup>35</sup>, couronnée et revêtue d'« *une robe de soie toute semée de fleurs de lis d'or* » (Religieux de Saint-Denys<sup>36</sup>), une « *chape de veloux azur alexandrin brodée a fleurs de liz de perles* » précise la comptabilité royale<sup>37</sup>. Un manteau de parement de velours violet fourré d'hermine avait été acheté, mais on ne sait si Isabeau le porta dans les chaleurs du mois d'août<sup>38</sup>.

Le religieux de Saint-Denys ne retient que la robe d'azur aux fleurs de lis, nouveauté cérémonielle promis à un brillant avenir puisqu'elle allait devenir l'un des éléments constitutifs de l'habit de majesté de la souveraine<sup>39</sup>, réplique exacte du vêtement fleurdelisé que le monarque revêtait à son sacre et lors des grandes cérémonies de son règne<sup>40</sup>. La robe fut achetée pour l'occasion, au prix élevé de 480 livres parisis, à une princesse du sang de France, Blanche d'Orléans, fille du dernier capétien direct Charles IV, dont le vêtement héraldique reflétait la qualité<sup>41</sup>. Ce choix fut mûrement réfléchi : Isabeau était une princesse étrangère qui, pour sa première grande apparition publique, devait incarner visuellement la majesté royale. Son vêtement l'incorporait totalement à la dynastie sacrée des rois très chrétiens.

La richesse de sa couronne d'or, étincelante de pierreries, était aussi le reflet de sa dignité. Les comptes royaux nous livrent tous les secrets de sa fabrication : façonnée par l'orfèvre parisien Jean du Vivier, elle comprenait quatre-vingt-treize diamants<sup>42</sup>, des centaines de perles, des balais et des saphirs<sup>43</sup>. Elle coûta plus de 4 500 livres parisis<sup>44</sup>. Il ne s'agissait pas de la couronne du sacre qu'Isabeau ne reçut qu'après son entrée<sup>45</sup>.

La belle enluminure, en frontispice du livre IV des *Chroniques* de Froissart, rend magnifiquement compte de la centralité réginale (fig. 1)<sup>46</sup>. Accueillie à Notre-Dame par l'évêque de Paris – on reconnaît au fond Notre-Dame, la Sainte-Chapelle et la Tour de l'horloge-

---

<sup>35</sup> La reine entra en litière, et non sur son cheval de parade (comme Valentine Visconti qui chemine sur son palefroi) car le trajet était long et fatigant (le cortège n'arrive à Notre-Dame qu'à la nuit tombée), d'autant qu'elle était enceinte. Sur l'enluminure, on aperçoit cependant son cheval d'honneur, caparaçonné à ses armes, monté par un page-fig. 1.

<sup>36</sup> *Chronique du religieux de Saint-Denys*, 611.

<sup>37</sup> AN, KK 20, fol. 10 v°. Celle-ci est fourrée de ventres de menu vair (A Simon de Lengres, « pour la fourreure d'une chappe de veloux azur brodé a fleurs de liz pour madame la royne pour la dicte feste de sa venue a Paris »), AN, KK 20, fol. 104 v°.

<sup>38</sup> AN, KK 20, fol. 108 v°.

<sup>39</sup> Sur ce sujet, je me permets de renvoyer à mon article, « Habit réel, habit imaginé. La reine de France en majesté (XIV<sup>e</sup>-début du XVI<sup>e</sup> siècle) », *Revue de l'Art, Costume de cour au XVI<sup>e</sup> siècle*, n° 174 (2011-4), 9-19.

<sup>40</sup> cf. le vêtement fleurdelisé porté par Charles VI lors de sa grande entrée à Paris en novembre 1380. Sur cette question, M. Chatenet et A.-M. Lecoq, « Le roi et ses doubles. Usages vestimentaires royaux au XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'Art, Costume de cour au XVI<sup>e</sup> siècle*, n° 174 (2011-4), 21-31.

<sup>41</sup> « pour paier a madame la duchesse d'Orleans pour une chappe de veloux... », AN, KK 20, fol. 10 v°.

<sup>42</sup> Treize grands et quatre-vingts petits ; quarante-trois furent achetés et quarante provenaient du trésor royal, AN, KK 20, fol. 109 v°. Sur le trésor royal, Ph. Henwood, *Les collections du trésor royal sous le règne de Charles VI (1380-1422). L'inventaire de 1400*, Paris 2004, 22.

<sup>43</sup> A Jehan du Vivier « pour avoir fait et forgé la garnison de la bonne coiffe de la royne en laquelle il a fait et forgé 13 troches d'or esquelles il a mis et assiz 52 grosses perles et en chacune un gros dyament et 12 chastons où il a mis et assiz XII gros balais. Et 80 autres chastons d'or esquelz ont esté mis et assiz 40 balais et 40 saphirs. Et pour avoir fait et forgé 80 autres troches d'or esquelles ont esté mis et assiz 240 perles, chacune troche de III perles et I dyament ou millieu. Ainsi sont mis en la dicte coiffe 93 dyamans (...). Pour le poids de l'or de ladite coiffe 2004 onces », AN, KK 20, fol. 109 v°.

<sup>44</sup> Jean du Vivier reçut 1 461 l. p. ; des marchands furent payés 3 098 l. p. « pour perles et autres pierreries ... pour mettre et employer en la bonne coiffe de la royne », AN, KK 20, fol. 9 et 109 v°.

<sup>45</sup> Cette couronne, d'or et de pierreries, est la couronne principale décrite par les chroniqueurs ; il s'agit probablement de celle offerte par les anges à la seconde porte Saint-Denis. Mais la reine n'entra sans doute pas tête nue dans Paris. Cela signifierait qu'elle aurait porté une première couronne, remplacée par celle de pierreries lors du mystère joué par les anges.

<sup>46</sup> British Library, manuscrit Harley 4379, fol. 3.

, Isabeau est revêtue des vêtements royaux (robe et manteau herminés et fleurdelisés). Surmontée d'un dais (qui dans la réalité ne fut pas employé, mais qui était devenu, depuis le voyage languedocien de Charles VI à l'automne 1389, l'un des symboles de la souveraineté<sup>47</sup>), elle est ceinte d'une couronne de pierreries et tient deux sceptres d'or (ce que les sources écrites ne précisent pas).

### *La cour en représentation*

Lors de sa « venue », la reine est entourée des plus grands princes et dames de la cour. Son corps devait être honoré seul, et le roi demeura invisible, « caché » dans le palais de la Cité -où il attendit jusqu'au soir l'arrivée d'Isabeau-, comme si, lors de l'entrée, une majesté devait s'effacer face à l'autre<sup>48</sup>. On observe cette même dissociation des corps royaux lors de l'apparition, avec quelques heures de décalage, de Charles V et de Jeanne de Bourbon à Paris en 1364<sup>49</sup>. Selon une anecdote rapportée par Jean Juvénal des Ursins, Charles VI aurait cependant voulu assister *incognito* au « spectacle du cerf » au Châtelet, et se serait déguisé, avec son chambellan, en simple bourgeois. Les sergents, qui ne les reconnurent pas, les repoussèrent à coups de bâtons, ce qui amusa toute la cour<sup>50</sup>. Le roi participa ensuite à l'ensemble des festivités, banquets, danses, tournois et spectacles<sup>51</sup>, et fit acheter un vêtement de parement -un manteau de velours rouge fourré de l'hermine royale, et un pourpoint de broderie de même couleur, à sa devise, un cerf volant colleté d'une couronne d'or, elle-même sertie de diamants, d'émeraudes et de perles-<sup>52</sup>. Il fit faire un costume identique pour son frère, Louis, qui, en son absence, jouait le premier rôle aux côtés d'Isabeau.

L'ordonnement du cortège reflétait en effet les nouvelles hiérarchies politiques. La litière de la reine était entourée par six princes : en tête, Louis de Touraine, premier dans l'ordre de la succession, étroitement associé au trône par les Marmousets<sup>53</sup>, et Louis II de Bourbon, oncle maternel du roi<sup>54</sup>. Au milieu marchaient les oncles du côté paternel, Jean de Berry et Philippe le Hardi, depuis peu écartés du pouvoir, et derrière Pierre de Navarre, comte de Mortain, cousin germain du roi<sup>55</sup> et Guillaume de Bavière, comte d'Ostrevant, représentant la famille de la reine -ils reçurent pour l'occasion des « habits de parement », de soie et de velours, ornés de joyaux d'or et d'argent-<sup>56</sup>.

---

<sup>47</sup> B. Guénéé, *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans 23 novembre 1407*, Paris 1992, 53.

<sup>48</sup> L'absence du roi s'explique aussi par sa volonté d'effacer le souvenir de sa dernière entrée, en armes dans la ville. Ici, c'est la reine, symbole de douceur et de paix, qui est mise en avant.

<sup>49</sup> En France, les entrées demeurent longtemps séparées. Puis au XVIII<sup>e</sup> siècle, elles deviennent conjointes, ce qui installe l'épouse royale dans l'ombre de son seigneur, Cosandey, *La reine de France*, 188.

<sup>50</sup> Jean Juvénal des Ursins, « Histoire de Charles VI, roy de France », 379, cité par Autrand, *Charles VI*, 236.

<sup>51</sup> Cf. au cours du banquet dans le Palais de la Cité, il fit jouer une reconstitution de la prise de Troyes, évocation des origines troyennes de la royauté et de Paris, B. Bove, « Aux origines du complexe de supériorité des Parisiens : les louanges de Paris au Moyen Age, in *Être parisien, Paris et Île-de-France. Mémoires*, 55 (2004), 432.

<sup>52</sup> AN, KK 20, fol. 107 v°. Deux autres pourpoints étaient aussi brodés de cosses de genêt d'or, fol. 106-107. Sur les devises du roi, L. Hablot, *La devise, mise en signe du prince, mise en scène du pouvoir. L'emblématique des princes en France et en Europe à la fin du Moyen Age*, thèse de doctorat de l'Université de Poitiers, dir. M. Aurell, 2003, 564. Beaune, « Costume », 125-146.

<sup>53</sup> AN, KK 20, fol. 107 v° pour le pourpoint, fol. 150 v° pour le manteau de velours vermeil fourré d'hermine. Depuis le retour au pouvoir des Marmousets, Louis de Touraine était associé toujours plus étroitement au trône : le 15 février 1389, Charles VI décide que son frère aurait désormais le gouvernement de son apanage, y nommerait les officiers, et en percevrait les revenus. Louis participe aussi au Conseil royal, Autrand, *Charles VI*, 203. Il était le premier dans l'ordre de succession : Charles VI et Isabeau avaient bien eu un fils, Charles, en 1386, mais il était décédé alors qu'il n'avait que trois mois (28 décembre 1386).

<sup>54</sup> Proposé comme prince modèle et chevalier idéal. Il n'est pas englobé dans la disgrâce des oncles du roi.

<sup>55</sup> Fils de Charles de Navarre, dit le Mauvais.

<sup>56</sup> AN, KK 20, fol. 8 v°. Ils reçurent notamment une houppelande fourrée de menu vair.

À la différence des entrées des monarques, le convoi de la reine était essentiellement féminin, mettant en valeur les princesses et les grandes dames de la cour. Valentine Visconti, toute jeune épouse de Louis de Touraine, qui était présentée pour la première fois aux Parisiens, fut particulièrement honorée. Montée sur un palefroi pour la distinguer, elle était adextrée par Jacques de Bourbon et Philippe d'Artois. Elle était accompagnée des tantes du roi, en litière, placées dans le cortège selon le rang de leurs époux, chacune menée par deux seigneurs : Jeanne de Boulogne, jeune duchesse de Berry, était entourée par Jean de Nevers, fils du duc de Bourgogne, et par Jean, comte de la Marche. Suivaient Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne, et sa belle-fille, Marguerite de Bavière, comtesse de Nevers, adextrées par Henri de Bar<sup>57</sup> et par le comte de Namur, ainsi que Marie de France, duchesse de Bar, accompagnée de sa fille, toutes deux adextrées par Charles d'Albret et le seigneur de Coucy, Enguerrand VII<sup>58</sup>. Les dames et demoiselles d'honneur de la reine reçurent aussi une livrée, telles la comtesse d'Eu et Jeanne d'Harcourt<sup>59</sup>. Sans épuiser la liste des princes et grands seigneurs mentionnés dans les comptes, on peut citer Philippe de Bar et Jean de Sempy<sup>60</sup>, ainsi que de nombreux conseillers royaux, ce célèbre groupe des Marmousets qui entourait déjà Charles V, et que le roi avait rappelé à son service, Bureau de La Rivière, son chambellan, Jean Le Mercier, son grand maître d'hôtel, Jean de Montaigu, qui gouvernait ses finances, ou Arnaud de Corbie, son nouveau chancelier<sup>61</sup>.

### *Une double cérémonie*

« *La feste de la venue de la reine* » s'acheva par son couronnement, à Notre-Dame, et par son sacre, au sein de l'espace sacré du Palais de la Cité, à la Sainte-Chapelle, principal sanctuaire royal, qui avait déjà accueilli le sacre de Marie de Brabant, de Marie de Luxembourg et de Jeanne d'Evreux, mariées après le couronnement de leurs conjoints<sup>62</sup>. Le couronnement et le sacre sont ici dissociés car il fallait honorer et la cathédrale, église où s'achevait rituellement la cérémonie de l'entrée, et la Sainte-Chapelle, qui accueillait les sacres réginaux.

À Notre-Dame, Isabeau fut couronnée par l'évêque de Paris<sup>63</sup> et par les principaux princes du sang, les ducs de Touraine, de Bourbon, de Berry et de Bourgogne –il s'agissait d'une couronne fleuronée, que Jean du Vivier embellit pour l'occasion<sup>64</sup>-. Son sacre eut lieu le lendemain :

---

<sup>57</sup> Fils du duc de Bar et de Marie de France.

<sup>58</sup> Froissart, *Chroniques*, 7.

<sup>59</sup> La comtesse d'Eu, Mademoiselle de Rieux, femme de Jean, seigneur de Rieux qui s'était distingué à Roosebeke, Jeanne d'Harcourt, épouse de Hugues de Montmorency, chambellan de Charles VI, Marguerite de Germouville, Catherine de Villers, dame du Quesnoy (dame pour le corps de la reine), Mabillette et Jeanne de la Tour. Sa femme de chambre, Jeanne « l'ouvrière » et sa lavandière étaient aussi présentes (elles reçurent des robes, de même que les officiers de l'hôtel de la reine) ; On trouve aussi les noms de madame de La Rivière (Marguerite d'Auneau, dame d'honneur de la reine, femme de Bureau de La Rivière) et de madame des Bordes, AN KK 20, fol. 11 et fol. 116-117. Les robes des dames étaient fourrées de menu vair, fol. 116.

<sup>60</sup> Citons aussi Le Bègue de Villaines, Clyon de Lignac, Guillaume de Lignac, Guy de la Trémoille, Pierre Boucicaut, et Jean de Roussay. Soulignant les hiérarchies auliques, les robes de Hugues de Guisay, écuyer, de Renaud d'Angennes (gouverneur du dauphin, Louis de Guyenne), de Jean de Montaigu, de Pierre de la Trémoille, de Robinet de Voulongne et de Jehannet d'Estouteville n'étaient fourrées que d'écureuil, et non de menu vair, AN, KK 20, fol. 119 v°.

<sup>61</sup> On leur acheta des velours, draps de soie et pelletterie pour leurs livrées, AN, KK 20, fol. 10-11 v°.

<sup>62</sup> C. Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris 1993, 163. Notre-Dame et la Sainte-Chapelle reçurent chacune deux draps d'or racamas, AN, KK 20, fol. 101. Selon Froissart, la reine aurait aussi donné à Notre-Dame la couronne de pierreries offerte par les anges.

<sup>63</sup> Pierre d'Orgemont, évêque de Paris de 1384 à sa mort en 1409.

<sup>64</sup> Deux conseillers royaux donnèrent la couronne à l'évêque de Paris et aux ducs, mais ils ne financèrent pas sa conception. Deux couronnes sont en effet mentionnées dans le compte (en sus de la couronne de pierreries) : « *le chappel de la royne* », appelé « *le chappel d'Angleterre* », que Jean du Vivier garnit de deux pièces d'or serties de pierreries, l'une d'un gros balais, de douze grosses perles, de quatre saphirs et de huit gros diamants et l'autre d'un



l'archevêque de Rouen, Jean de Vienne, officia, en suivant l'*Ordo de Charles V* (1365)<sup>65</sup>. Cette fois, le roi était présent : revêtu d'une tunique, d'une dalmatique et d'un manteau « de couleur écarlate »<sup>66</sup>, il accueillit Isabeau dans la chapelle haute ; celle-ci pria devant l'autel, puis s'assit sur un trône surélevé, « couvert de tapis d'or ». Selon la coutume, elle portait « les cheveux tombants », c'est-à-dire dénoués, telle une jeune mariée<sup>67</sup>. Outre une fine chemise fendue devant et derrière pour faciliter l'enoitement<sup>68</sup>, elle portait une robe rouge, spécifique au sacre réginal, et un « manteau à laz », fait de satin vermeil<sup>69</sup>. L'honneur rendu à la reine lors de sa « venue » à Paris met donc en scène sa majesté. Mais la ville n'est pas simple consommatrice d'images, spectatrice émerveillée du brillant cortège royal. Elle participe activement au « spectacle », par les tableaux vivants, sinon conçus, du moins joués par la société civile, dans un dialogue ouvert avec la royauté.

### **Le temps du dialogue : les tableaux vivants et le corps allégorique de la reine**

L'entrée d'Isabeau fut coûteuse pour la municipalité qui finança tant les livrées des bourgeois qui formaient la haie d'honneur, que les cadeaux de joyeux avènement. Après la cérémonie du sacre, les Parisiens offrirent en effet de la vaisselle d'or et d'argent, nef, aiguières et hanaps, au roi, à la reine et à la duchesse de Touraine<sup>70</sup>. Les villes témoignent ainsi de leur fidélité au prince, et, par la richesse de leurs présents, défendent leur honneur sur le terrain du luxe et du faste<sup>71</sup>. Leur évergétisme devait être récompensé, selon le Religieux de Saint-Denis, par une réduction d'impôts, qui n'eut finalement pas lieu. Il n'était de toute façon pas question que la reine confirme, comme de coutume pour une entrée, les privilèges de la ville. Si elle disposait bien de la *Dignitas*, l'*Auctoritas* n'appartenait qu'au roi<sup>72</sup>.

Paris rendit aussi hommage à la reine par la mise en scène « d'hystoires », ces tableaux vivants qui lui étaient offerts aux portes et sur les places publiques<sup>73</sup>. Au XIV<sup>e</sup> siècle en effet, la culture

---

balais, d'un saphir et de deux diamants, AN, KK 20, fol. 110. L'autre est sans doute la couronne reçue à Notre-Dame que Jean du Vivier agrandit : il fut en effet chargé de forger des charnières d'or pour allonger « *le cercle de la couronne de la royne* », appelé « *le cercle qui fu Jehan de Lisle* », AN, KK 20, fol. 110 v°.

<sup>65</sup> « *Il accomplit avec pompe et dévotion, au milieu de la messe, la cérémonie du couronnement, suivant les formes ordinaires, insérées dans les livres authentiques de l'église de Saint-Denis, qui ont pour titre : Du sacre des rois et des reines* », *Chronique du religieux de Saint-Denis*, 615. Sur les prières pour la reine, Ritcher-Sherman, « The queen in Charles V's coronation book ». Sur l'*Ordo*, cf. aussi C. F. O'Meara, *Monarchy and Consent : the Coronation Book of Charles V of France : British Library Cotton Manuscript Tiberius B VIII*, Londres 2001.

<sup>66</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, 615. La tunique et la dalmatique sont fourrées de cendal blanc, AN, KK 20, fol. 100. Pour le grand manteau de velours cramoisi, fol. 162 v°.

<sup>67</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, 615. La tête nue symbolise les fonctions reproductrices de la femme, d'autant que la reine était enceinte.

<sup>68</sup> AN, KK 20, fol. 103.

<sup>69</sup> La robe et le manteau étaient doublés de cendal vermeil, AN, KK 20, fol. 101 et fol. 165. Le manteau avait été acheté à Dine Raponde. Louis de Touraine, Jean de Berry et Philippe de Bourgogne reçurent pour le sacre un manteau de velours vermeil fourré d'hermine, AN, KK 20, fol. 100 et 105.

<sup>70</sup> « *les bourgeois de Paris, pour témoigner leur joie, firent présent à la reine d'une table couverte d'un tapis de drap d'or et toute chargée de vaisselle d'or* », *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, 615.

<sup>71</sup> Lecuppre-Desjardins, *La ville des cérémonies*, 126.

<sup>72</sup> En revanche, Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, héritière de la principauté bourguignonne, confirma, lors de ses Joyeuses Entrées, les privilèges urbains, comme à Louvain en 1477, Cauchies, « La signification politique », 147. De toute façon, Charles VI avait déjà confirmé les privilèges parisiens lors de son entrée de 1380.

<sup>73</sup> A noter que sur l'enluminure, dans le peu de place dont disposait le peintre pour rendre compte de tous les instants de l'entrée, il signala par un clin d'œil malicieux l'importance que revêtaient les mystères en figurant un bouffon, en livrée verte et rouge, perché sur un mur (fig. 1).

urbaine s'était approprié le théâtre comme mode d'expression spécifique<sup>74</sup>. Lors des fêtes et processions religieuses, les confréries organisaient des mystères<sup>75</sup>. En 1380, les Parisiens avaient déjà choisi d'honorer leur roi par une théâtralisation de son entrée, mais les thèmes joués demeurent inconnus. En 1389 en revanche, la plume exceptionnelle de Froissart nous en livre tous les détails. Ces œuvres allégoriques mêlaient religieux et symbolisme politique dans des scènes complexes ; leurs concepteurs maniaient fort bien le langage artistique, religieux et conceptuel contemporain. Jouées par les confréries ou les corporations<sup>76</sup>, elles étaient élaborées en Conseil par les édiles, prévôt, échevins et grands notables, qui vivaient en contact étroit avec le milieu curial –il faut attendre la fin du XVe siècle pour voir apparaître des « concepteurs d'entrée » spécifiques (généralement des rhétoriciens, tels André de la Vigne, Gringore ou Jean Lemaire de Belges)-<sup>77</sup>. En 1389, l'absence de tels spécialistes n'oblitére en rien la teneur hautement politique des mystères joués<sup>78</sup>. Les thèmes choisis sont d'autant plus intéressants qu'ils nous éclairent sur la réception, dans la culture urbaine, de la symbolique royale. Ne nous y trompons pas cependant. Pour les entrées monarchiques, l'imagination et la parole de la ville ne se déployaient pas en toute liberté : il était nécessaire de trouver un équilibre satisfaisant entre les initiatives de la communauté urbaine et les attentes du pouvoir<sup>79</sup>. La situation parisienne est en outre spécifique en 1389, puisque le prévôt des marchands, Jean Jouvenel, est

---

<sup>74</sup> B. Bove, « Les joutes bourgeoises à Paris, entre rêve et réalité (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », in *Le tournoi au Moyen Age*, N. Gonthier éd., *Cahiers du Centre d'Histoire médiévale*, 2 (2003), 135.

Sur le théâtre, Blanchard, « Le spectacle du rite », 475-519. Joubert, « Les tableaux vivants ». M. Bouhaïk-Gironès, *Les clercs de la Basoche et le théâtre comique (Paris, 1420-1550)*, Paris 2007. Ead., « Le théâtre et l'espace parisien à la fin du Moyen Age », *European Medieval Drama*, n° 6 (2002), p. 49-64. Plus ancien, E. Königson, *L'espace théâtral médiéval*, Paris 1975. G. Cohen, *Le théâtre en France au Moyen Age : le théâtre religieux*, t. I, éd. Rieder, Paris 1928.

<sup>75</sup> Guenée, Lehoux, *Les entrées*, 12-13.

<sup>76</sup> La confrérie de la Passion, à la Trinité, offre par exemple une représentation du *Pas Saladin*, la confrérie de Saint-Jacques-aux-Pèlerins le « concert d'orgue », et les officiers du Châtelet la scène du lit de justice.

<sup>77</sup> Blanchard, « Le spectacle du rite », 489. Des peintres entraient parfois dans les comités d'organisation, tel Jean Fouquet qui participa aux délibérations du conseil municipal pour l'entrée de Louis XI à Tours en 1461 (G. Kipling, « The Design and Construction of Royal Entries in the Late Middle Ages », *Medieval English Theatre* 32 (2011 pour 2010), 45) ; de grands lettrés les aidaient parfois à concevoir les mystères : lors de l'entrée de Charles VIII à Lyon en 1490, la ville délégua l'organisation des tableaux à Jean Perréal, assisté du célèbre astrologue Simon de Phares.

<sup>78</sup> Je me permets ainsi de revenir sur les conclusions présentées par Joël Blanchard sur les entrées. Selon lui, il faut attendre la fin du XVe siècle, et l'apparition spécifique de concepteurs d'entrée pour que les mystères joués prennent une coloration plus fortement politique, Blanchard, « Le spectacle du rite », 488. En réalité, déjà en 1389, les scènes allégoriques, très complexes, mêlent religieux et politique.

<sup>79</sup> Il est très difficile d'évaluer le poids respectif des instances royales et municipales dans la conception des entrées. Joël Blanchard cite l'exemple de celle d'Eléonore d'Autriche à Paris, bien documentée (1531). Les officiers royaux (prévôt de Paris) et municipaux se réunissent six mois avant et travaillent sur les bases d'un mémoire qui évoque tous les aspects de la cérémonie : organisation des processions, décoration de la ville, localisation des échafauds. L'aménagement de ces derniers est confié à la ville (trois échafauds), à la confrérie de la Passion (un), aux fripiers (un) et aux « maîtres bouchers » (deux) pour des échafauds qu'élaboraient normalement, devant le Châtelet et le Palais royal, les officiers du Châtelet et du Palais. « A tous les maillons de la chaîne d'exécution, les associations chargées des programmes ou les concepteurs sont confrontés au pouvoir central : on les réunit pour « entendre le vouloir du roy sur le faict de l'entree ». On peut donc dire que les deux instances, municipales et royales, sont présentes à tous les niveaux d'élaboration de l'entrée, avec un pouvoir de décision plus grand pour la dernière », Blanchard, « Le spectacle du rite », 507.

Les villes des Etats de Bourgogne semblent avoir eu une plus grande liberté dans la conception des mystères, mais le duc envoyait parfois ses conseillers ; ils intervenaient alors directement sur la mise en scène de tel ou tel thème : « A Olivier de la Marche, esquier, pour don a lui fait par Monseigneur en considerations de certains jeux de mistere qu'il a aidé a jouer devant luy ... en la ville de Nevers », AD du Nord, B 2017, fol. 237 v°, cité par M. Clouzot, « Les musiciens et la musique dans les mystères des villes bourguignonnes à la fin du Moyen Age », in *Fêtes et jeux entre Saône et Meuse : Bourgogne, Champagne et régions adjacentes. Actes du colloque organisé à Langres, 21-22 octobre 2000*, éd. G. Viard, Langres 2003, 34.

alors davantage l'homme du roi et de ses conseillers que celui des Parisiens<sup>80</sup>. Aidé des Marmousets d'une part, et des confréries, corporations et notables parisiens d'autre part, il « mit en théâtre » le pouvoir royal, dans des saynètes consacrées tant au souverain (le roi des trois fonctions<sup>81</sup>) qu'à son double féminin, assimilé à la Vierge.

### *Le roi des trois fonctions*

Toutes les représentations offrent une place prépondérante au chant et à la musique : un des tableaux leur est même entièrement consacré, à hauteur de la chapelle Saint-Jacques<sup>82</sup>. Ses sonorités, en particulier celles des instruments à corde, servent en effet d'évocation sonore du Paradis. Louange au Seigneur, la musique élève l'âme et abolit pour un temps les barrières sociales, créant une communion, certes éphémère, entre les participants. Tous accèdent à un ensemble harmonieux, se rapprochant de la Jérusalem céleste. Comme l'écrit Martine Clouzot, « la musique, en tant qu'objet de spéculations mystiques et sources d'émotions, est dans les mystères un symbole fondamental d'harmonie sociale et spirituelle, une mise en scène idéale de la cité céleste à destination de la cité des hommes »<sup>83</sup>. La musique retentit lorsque la reine s'arrête devant l'estrade où se tient le mystère, joué par des acteurs en costume, muets le plus souvent<sup>84</sup>, d'abord immobiles (« des tableaux vivants »), qui s'animent ensuite.

La conception des saynètes offre une unité remarquable, mettant en scène, en trois tableaux, les fonctions du roi très chrétien, et en deux représentations, l'allégorie de la reine-Vierge. Le roi sacré est d'abord un roi justicier : devant le Châtelet, haut lieu de la justice royale, fut jouée – sans doute par les officiers du tribunal- la célèbre scène du « lit de justice »<sup>85</sup>. Froissart nous en offre une description émerveillée : un château, charpenté de bois, avait été construit, fort vaste. Sainte Anne y était présentée couchée dans un lit tendu de draps bleus fleurdelisés, représentation allégorique de la tenue d'un lit de justice au Parlement de Paris. Autour de cette image de l'ordre souverain, la nature sauvage se déployait : un bois où couraient des lièvres et des lapins, et où volaient des oisillons. Du bois sortit un cerf blanc (devise de Charles VI), aux cornes dorées, colleté d'une couronne d'or où pendait l'écu de France<sup>86</sup>. Un « homme qu'on ne voyoit pas (...) luy faisoit remuer les yeux, les cornes, la bouche et tous les membres »<sup>87</sup>. Il était

---

<sup>80</sup> Depuis 1383 et la répression de l'émeute des Maillotins, Paris n'eut longtemps plus ni prévôt des marchands ni échevins. En janvier 1389, les Marmousets décident de désigner un agent du roi chargé d'exécuter ses ordres pour la gestion des affaires de la ville. Il porte néanmoins le costume et tient le rang de l'ancien prévôt. Jean Jouvenel était avocat au Parlement. Il épousa en 1386 la nièce d'un Marmouset, Jean Le Mercier, Autrand, *Charles VI*, 229.

<sup>81</sup> Sur le roi des trois fonctions, G. Dumézil, *L'Idéologie tripartite des Indo-Européens*, Bruxelles 1958.

<sup>82</sup> Le mystère représente une chambre garnie de tentures dans laquelle des hommes jouent de l'orgue. Instrument bas, l'orgue était très employé dans les représentations des mystères. Symbole sonore de la Jérusalem céleste, il accompagne souvent le chœur des anges, Clouzot, « Les musiciens », 40.

<sup>83</sup> *Ibid.*, 49. La sonorisation de la cour est alors générale. Le prince se donne à voir et à entendre en prince idéal. D. Fiala, « Le prince au miroir des musiques politiques des XIVe et XVe siècles, in *Le prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, éd. F. Lachaud et L. Scordia, Rouen 2007, 319-350.

<sup>84</sup> La plupart des représentations se faisaient « par signes, sans parler », Archives Municipales de Douai, AA 85, fol. 26 v°, citées par Lecuppre-Desjardins, *La ville des cérémonies*, 268 (entrée de Catherine de France en 1439). En revanche, en 1455, la ville de Mons prévoit dans ses préparatifs pour honorer le passage de Philippe le Bon la présence d'un homme éloquent devant chaque estrade expliquant la teneur des scènes mimées. A la fin du XVe siècle, des inscriptions attachées à la structure, ou des phylactères viendront aussi expliciter la scène, Blanchard, « Le spectacle du rite », 486.

<sup>85</sup> Le Châtelet était le siège du tribunal de la prévôté de Paris. L'ordre de présentation des thèmes joués (de la fonction principale du roi sacré, la justice, à sa fonction nourricière), est ici inversé par rapport au parcours parisien, qui va de la fontaine du Ponceau (roi nourricier) au Châtelet (roi justicier).

<sup>86</sup> Charles VI avait adopté le cerf comme devise en 1382, Beaune, « Costume et pouvoir en France », 127. Richard II l'avait également pris comme emblème.

<sup>87</sup> Selon Juvénal des Ursins, « Histoire de Charles VI, roy de France », 378, cité par Autrand, *Charles VI*, 235.

poursuivi par un aigle et un lion, automates également. Douze jeunes vierges –au nombre symbolique, tels les douze apôtres ou les douze pairs- aux chapeaux d'or s'élancèrent hors du bois, des épées nues à la main<sup>88</sup>. Elles se jetèrent devant le cerf, menacèrent l'aigle et le lion. Comme l'indique Françoise Autrand, elles défendaient le cerf et le lit, le roi de France et sa justice<sup>89</sup>.

L'allégorie est aussi mystique. L'image du cerf renvoie à celle du Christ ressuscité, victorieux du mal (le serpent) et de la mort<sup>90</sup>. Comme Lui, le roi ne meurt jamais : la Dignité de sa fonction, incarnée, entre autres, par la Justice, est immortelle<sup>91</sup>. En 1429, la *Ballade du sacre de Reims* créera de manière explicite un parallèle entre le cerf volant qui se régénère dans la fontaine et le roi qui meurt et renaît à chaque nouveau règne<sup>92</sup>.

Il est intéressant de voir que Froissart, pourtant lettré, confond ici la personnification de la Justice et la figure de sainte Anne<sup>93</sup>. Ne comprenant pas qui était cette femme allongée, présidant le lit, il utilise la figure matriarcale de l'Occident médiéval, dont le culte est alors en plein essor<sup>94</sup>. En 1431 encore, lors de l'entrée parisienne du roi d'Angleterre, Henri VI, le Bourgeois de Paris, peu au fait de l'emblématique, ne comprendra pas non plus que la « *chasse d'un cerf tout vif qui fut moult plaisante à voir* » était une allégorie mettant en scène la capture de Charles VII<sup>95</sup>.

Avec la justice, vient la seconde fonction royale, la guerre, mais la guerre sainte, celle menée contre les infidèles. La pièce fut jouée par les confrères de la Passion, devant l'hôpital de la Trinité<sup>96</sup>. Elle figurait le *Pas Saladin*, récit épique évoquant une célèbre bataille de la troisième croisade (1<sup>er</sup> août 1192 près de Jaffa)<sup>97</sup>. Les confrères jouèrent le combat entre, d'un côté les Chrétiens commandés par Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, et de l'autre les Musulmans, dirigés par le sultan Saladin. La bataille s'engagea après que Richard eut demandé au roi de France l'autorisation de combattre. Il s'agissait de mettre en avant, et la figure du monarque guerrier, défenseur de la Chrétienté et promoteur de la croisade, et la supériorité, au moins vassalique, du roi de France sur le monarque anglais ; rappelons qu'un an auparavant,

---

<sup>88</sup> L'apparition des pucelles renvoie aussi à l'idéal courtois de la société chevaleresque. Dans les tournois, ce sont souvent des jeunes filles vierges qui remettent leurs prix aux vainqueurs. Lors des fêtes de mai à Saint-Denis, les dames étaient aussi à l'honneur. En cette année 1389, les valeurs chevaleresques de l'amour courtois sont ainsi omniprésentes.

<sup>89</sup> Autrand, *Charles VI*, 231. Les douze pucelles peuvent représenter allégoriquement les douze pairs qui défendent le roi et le royaume de France.

<sup>90</sup> Animal christologique, le cerf est associé à la vie éternelle. Ennemi du serpent, il est le symbole de la Résurrection : ses bois repoussent chaque année et quand il se sent devenir vieux, l'eau d'une fontaine de jouvence ou bien l'absorption d'une plante merveilleuse lui redonnent vigueur et santé, M. Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Age*, Paris 2011, 66-68. Beaune, « Costume », 127-138.

<sup>91</sup> Rappelons que lors des funérailles royales, les présidents du Parlement ne portent pas le deuil (en 1378, à la mort de Jeanne de Bourbon, leurs vêtements sont ainsi bicolores – bleu/orange-). Au XV<sup>e</sup> siècle, ils seront vêtus des habits rouges de leur fonction, témoignant que la justice ne meurt jamais. La maxime « le mort saisit le vif », formulation juridique de l'idée selon laquelle « le roi ne meurt jamais », fut évoquée pour la première fois en 1378 par le chevalier du *Songe du vergier*, J. Krynen, « Le mort saisit le vif. Genèse médiévale du principe d'instantanéité de la succession royale française », *Journal des savants*, juillet-décembre 1984, 189.

<sup>92</sup> « *Ballade du sacre de Reims* », publié par P. Champion, *Le Moyen Age*, t. XXII (1909), 371-377, cité par Beaune, « Costume », 138.

<sup>93</sup> Lecoq, « La symbolique », 1220.

<sup>94</sup> C. Klapisch-Zuber, *L'ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris 2000, 310-315.

<sup>95</sup> *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, C. Beaune éd., Paris 1990, 306. Sur la polysémie des rituels, et les problèmes de leur compréhension, P. Buc, *Dangereux rituels : de l'histoire médiévale aux sciences sociales*, Paris 2003.

<sup>96</sup> A cet endroit, la rue Saint-Denis croise la rue Saint-Sauveur et s'élargit en un carrefour, Autrand, *Charles VI*, 234.

<sup>97</sup> *Le Pas Saladin : an Old French poem of the Third Crusade*, éd. F. E. Lodeman, *Modern Language Notes*, 12 (1897), 12.

une trêve avait été signée avec Richard II, à Leulinghen, près de Calais, par les oncles du roi ; une telle reconnaissance était alors en pourparlers<sup>98</sup>.

Le monarque sacré est enfin un monarque nourricier, garant de la prospérité du royaume. Le thème fut mis en scène à la Fontaine du Ponceau. Recouverte d'un drap d'azur fleurdelisé<sup>99</sup>, elle était entourée de piliers sur lesquels figuraient les armes de grands seigneurs de France. Par ses conduits se déversait du vin, offert dans des coupes d'or aux Parisiens par des jeunes filles richement vêtues qui chantaient. Plusieurs thèmes sont ici abordés : pour bien gouverner, le monarque doit s'entourer de bons conseillers, piliers du royaume<sup>100</sup>. Autre idée, la royauté, symbolisée par les lis, était garante de la prospérité du jardin de France (le vin qui coule en abondance). La fontaine elle-même renvoyait à la métaphore paradisiaque de Paris, symbole de sa richesse matérielle, mais aussi intellectuelle et spirituelle<sup>101</sup>.

Mais l'allégorie, marquée du sceau de la polysémie, s'ouvre aussi à une autre interprétation. Le tableau rapproche en effet le roi du Sauveur qui transforme l'eau en vin, un vin lui-même assimilé au Sang rédempteur<sup>102</sup>. De manière plus générale, les entrées royales, par de nombreux artifices, faisaient écho à l'arrivée du Christ à Jérusalem le dimanche des Rameaux, préfigurant l'entrée dans la Jérusalem céleste<sup>103</sup>. Les emblèmes du roi, cerf et soleil d'or, ici omniprésents dans les décors, étaient en eux-mêmes dotés d'un fort symbolisme christologique. Le soleil renvoyait certes au Méliador, le chevalier au soleil d'or de Froissart, mais il était surtout soleil de justice, symbole du Christ<sup>104</sup>. Le parallèle est encore plus frappant deux mois plus tard, lors du voyage de Charles VI dans le Languedoc. Pour chaque entrée urbaine, le corps du roi est surmonté d'un dais, comme celui porté au-dessus du *Corpus Christi* lors de la Fête-Dieu<sup>105</sup>. Le motif se retrouvera au XVe siècle dans une allégorie développée par Georges Chastellain qui établit un parallèle entre l'entrée de Louis XI à Paris et la naissance du Christ à Bethléem<sup>106</sup>. Il n'est pas spécifique au royaume de France. En 1392, pour l'entrée de réconciliation de Richard II à Londres, le roi est clairement assimilé au Christ : des anges descendent du ciel pour lui

---

<sup>98</sup> Le 18 août 1388, Autrand, *Charles VI*, 203.

<sup>99</sup> Le décor rappelle la célèbre fontaine aux lys, centre mystique du monastère de Joyenval : « *Item, hors ladite église proche la chapelle de la Vierge, y a une fontaine couverte aujourd'hui appelée la fontaine des fleurs de lys et autour d'elle un entour en forme de niche d'armes lequel est un écusson d'airain représentant lesdites armes de France* », cité par Beaune, *Naissance de la nation France*, 350.

<sup>100</sup> Sur la nécessité du conseil, J. Krynen, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France (XIIIe-XVe siècles)*, Paris 1993.

<sup>101</sup> Bove, « Aux origines du complexe », 426. La fontaine se rapproche aussi de la fontaine de jouvence, source de jeunesse éternelle, Autrand, *Charles VI*, 231 et Bergerard, *L'entrée d'Isabeau de Bavière*, 38-39.

<sup>102</sup> La représentation de la fontaine déversant du vin fait partie du répertoire médiéval des entrées royales, Kipling, « The Design and Construction », 26. Je remercie Laurent Hablot de m'avoir proposé cette interprétation plus mystique.

<sup>103</sup> Sur ce parallèle déjà bien étudié, E. Kantorowicz, « The King's Advent' and the enigmatic panels in the Doors of Santa Sabina », *Art bulletin*, 26 (1944), 207-231 et Kipling, *Enter the King*, 54-73 et 163-167. Pour Elie Konigson, le lieu du spectacle, quelle que soit l'entrée, tend à se rapprocher de la cité idéale décrite dans l'Apocalypse. Cette approche est nuancée par Elodie Lecuppre-Desjardins qui, au moins pour les entrées bourguignonnes, montre qu'une telle interprétation n'est pas toujours valable, *La ville des cérémonies*, 263.

<sup>104</sup> Blanchard, « Le spectacle du rite », 510. Charles V fut le premier roi de France explicitement comparé, de son vivant, à un « soleil de justice sur un trône resplendissant » (préambule du *Somnium Viridarii*). La situation privilégiée du soleil en tant qu'astre du jour fait dire aux astrologues que le ciel est une monarchie dans lequel le soleil, entouré des planètes, est comme un roi placé au milieu de son royaume. Sur le roi-soleil, J.P. Boudet, « Le roi soleil dans la France médiévale », *Micrologus, Il sole e la luna*, 12 (2004), 455-478.

<sup>105</sup> Guinée, Lehoux, *Les entrées*, 17.

<sup>106</sup> Georges Chastellain, *Traité par forme d'allégorie mystique sur l'entrée du Roy Loys en nouveau règne*, dans *Œuvres*, Kervyn de Lettenhove éd., Bruxelles 1865, t. VII, 6 et 32. Le chroniqueur dresse un parallèle avec la naissance du Christ : les princes et les seigneurs présents sont alors comparés aux bergers se hâtant vers Bethléem. Comme le Christ enfant, le nouveau monarque promettait la paix et la bonne volonté dans une société tout entière harmonieuse, Bryant, « La cérémonie de l'entrée », 538.

offrir un calice et une couronne d'or, symbole de la couronne de gloire, tandis que l'eau se transforme en vin sur son passage<sup>107</sup>. Mais le thème de l'abondance se lit aussi du côté féminin –le rôle nourricier de la mère-, que figurait la Vierge à l'Enfant. Car au roi-Christ correspond la reine-Vierge.

### *Les motifs féminins : la nouvelle Vierge*

Deux saynètes sont exclusivement consacrées à la reine. La première, offerte à la porte Saint-Denis, renvoie à son rôle de mère. Elle se joue sous un ciel étoilé orné des armes de France et de Bavière (les armes d'Isabeau<sup>108</sup>) et d'un soleil rayonnant (devise de Charles VI). La métaphore permet de comparer le couple royal aux astres du jour (le roi comme soleil) et de la nuit (la reine comme étoile, l'astre renvoyant aussi symboliquement à Marie, *Stella maris*<sup>109</sup>). Entourée d'anges musiciens, la Vierge, tenant l'enfant Jésus dans ses bras<sup>110</sup>, accueille la reine de France aux portes du Paradis, l'image de la mère faisant référence à l'état d'Isabeau<sup>111</sup>.

Une deuxième saynète (devant la vieille porte Saint-Denis) va plus loin, assimilant la reine terrestre à la reine des Cieux. Sur un échafaud, se trouve un château, sous un ciel étoilé. En haut, une représentation de la Trinité, entourée d'anges musiciens, place la scène au Paradis. Lorsque la reine passe sous la porte, celui-ci s'ouvre et deux anges viennent poser sur sa tête une couronne d'or et de pierreries, tout en chantant :

« Dame enclose entre fleurs de lis

Royne estes-vous de Paris

De France et de tout le pays

Nous en ralons en Paradis »<sup>112</sup>.

De fait, ils remontent au Ciel grâce à une machinerie. Deux interprétations peuvent être ici proposées : la couronne provient du Paradis, la reine de France tient son pouvoir –ou au moins l'insigne de ce pouvoir- de Dieu. Elle est sinon choisie, du moins reconnue par Lui, et son entrée est placée sous Sa protection<sup>113</sup>. Pour autant, la reine n'est que l'épouse du roi et son sacre ne va jamais dans le sens d'un pouvoir tenu de Dieu.

Plus probablement, s'agit-il de figurer ici une scène bien connue des fidèles, fréquemment représentée au sein des mystères ou dans l'iconographie, le Couronnement de la Vierge : dans une véritable Assomption, la reine de France, telle une nouvelle Vierge, est couronnée par deux

---

<sup>107</sup> Kipling, « Richard II », 86. Une couronne d'or est également offerte à la reine, Anne de Bohême. Londres est parallèlement transfiguré en Jérusalem céleste.

<sup>108</sup> Les armes de Bavière sont un damier à losanges bleu et blanc.

<sup>109</sup> L'étoile en question est la *stella maris*, mais aussi l'étoile des mages, signe de la naissance du Christ. Sur la métaphore de la reine étoile pour Anne de Bretagne, D. Le Fur, *Anne de Bretagne*, Paris 2000, 93-100.

<sup>110</sup> L'enfant joue avec un moulinet fait d'une grosse noix ; la noix signifie le Christ : l'amande est sa nature divine, l'enveloppe verte, sa nature humaine et le bois de la coque, entre les deux, rappelle celui de la Croix, Autrand, *Charles VI*, 231.

<sup>111</sup> En raison de leur caractère surnaturel et lumineux, de leur fonction psychopompe et de la Parole divine qu'ils incarnent, les anges musiciens donnent forme et matière au Paradis. Ils offrent à contempler une image idéale, visuelle et sonore de la beauté du monde divin, M. Clouzot, « Les anges musiciens aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Figuration et idéalisation du cosmos divin », dir. A. von Hülsen-Esch et J.-C. Schmitt, *Die Methodik der Bildinterpretation. Les méthodes de l'interprétation de l'image*, Göttingen, 16 (2002), 527. Les tableaux des cérémonies reproduisent parfois des tableaux –ou tapisseries- contemporains. Ces derniers peuvent ainsi nous aider à imaginer la mise en scène de ces spectacles éphémères. Le retable de Gand, peint par Jan Van Eyck, sorte de mise en abyme de l'entrée de Philippe le Bon à Gand en 1458, nous laisse ainsi imaginer le rôle des anges musiciens, qui bordent la scène principale ; le jardin du Paradis est enchanté par la musique du Ciel qui s'y déploie. Sur la comparaison entre le tableau et l'entrée ducale, Joubert, « Les tableaux vivants » et Lecuppre-Desjardins, *La ville des cérémonies*, 169.

<sup>112</sup> Froissart, *Chroniques*, 10

<sup>113</sup> Bergerard, *L'entrée d'Isabeau de Bavière*, 42.

anges<sup>114</sup>. Le parallèle semble parfait entre le roi et le Christ d'un côté, la reine et la Vierge de l'autre. Par leur discours, « *Dame enclose entre fleurs de lis* », les anges évoquent, et l'appartenance de la reine à la prestigieuse dynastie des rois très chrétiens, et l'image même de la Vierge, dame des lis, dispensatrice de grâce, modèle céleste pour la reine terrestre, elle-même lis florissant qui porte en son corps le sang royal<sup>115</sup>.

Un siècle plus tard, lors de sa seconde entrée parisienne, en 1504, Anne de Bretagne sera aussi comparée à la Vierge (la reine est alors enceinte)<sup>116</sup>. D'autres supports, moins éphémères, favorisent aussi le rapprochement : en 1494, une médaille fut frappée par la ville de Vienne en Dauphiné pour commémorer la naissance du dauphin Charles-Orland. Anne de Bretagne y est représentée sur le modèle de la Madone, en robe à larges plis, portant la couronne et le sceptre, assise de face sur un siège sans dossier, le dauphin debout sur ses genoux jouant le rôle de l'Enfant Jésus<sup>117</sup>. En 1389, l'assimilation, loin d'être anodine, renvoie à la nature même de l'entrée parisienne, une entrée de réconciliation.

### **La reine de paix : une entrée de réconciliation**

L'entrée d'Isabeau, décidée par le roi et ses conseillers, répond à une nécessité politique. Après la révolte des Maillotins et sa sévère répression, la « fête de sa venue » devait en effet signer la paix entre Charles VI et les Parisiens. Ceux-ci avaient encore tous en tête la dernière entrée du prince, non pas celle du sacre en 1380, mais celle, en armes, qui suivit le retour de Roosebeke<sup>118</sup>, dans une ville réduite à l'obéissance dont Charles VI avait décidé qu'elle perdrait sa prévôté des marchands et son échevinage (janvier 1383)<sup>119</sup>. Déjà, quelques mois avant « la venue » d'Isabeau, en janvier 1389, le roi avait renoué le dialogue, nommant un nouveau prévôt des marchands –ou plutôt un « garde de la prévôté des marchands »-, Jean Jouvenel, homme du roi chargé de l'édilité parisienne, qui tenait le rang de l'ancien prévôt (la prévôté n'avait cependant pas retrouvé ses anciennes attributions judiciaires)<sup>120</sup>.

---

<sup>114</sup> Kipling, *Enter the King*, 294. Je voudrais aussi remercier Laurent Hablot qui m'avait autrefois suggéré cette interprétation. Le récit du Couronnement de la Vierge fut largement diffusé par la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. Marie monta au Ciel, âme et corps, portée par les anges. C'est là qu'elle devint reine des Cieux, tout comme le Christ est Christ-roi. Elle trône aux côtés de son fils et la couronne qu'elle porte est le signe de son triomphe, Alliot, *Filles de roy de France*, 446, note 56. M. Warner, *Seule entre toutes les femmes : mythe et culte de la Vierge Marie*, Marseille 1989.

<sup>115</sup> Sur la reine aux fleurs de lys, cf. les nombreuses représentations, sur les sceaux médiévaux, de la reine tenant une fleur de lys ou portant un sceptre fleurdelisé, M.-A. Nielen, *Corpus des sceaux. Les sceaux des reines et des enfants de France*, Paris 2011. Les reines tiennent une fleur de lys, comme la Vierge dans de nombreuses miniatures, cf. par exemple le *manuscrit des Miracles Notre Dame* de Jeanne de Bourgogne, BnF, Na. Fr. 24541, fol. 235 v° et 238 v°.

<sup>116</sup> Deux représentations font référence à la naissance du Christ, entretenant le rapprochement et donc la confusion entre les figures de la Sainte Famille et les personnes de la famille royale, Le Fur, *Anne de Bretagne*, 86. En revanche, les mystères joués devant Jeanne de Castille lors de son entrée à Bruxelles à l'occasion de son mariage avec Philippe le Beau (en 1496) n'évoquent pas ce thème ; il est vrai que la princesse n'était pas encore enceinte, Blockmans, « Le dialogue imaginaire », 159-70.

<sup>117</sup> La métaphore visuelle est complétée par la légende : « *Et nova progenies celo dimittitur alto* », vers 7 de la IV<sup>e</sup> églogue de Virgile qui passait pour une prophétie de la naissance du Christ, Lecoq, « La symbolique de l'Etat », 1237.

<sup>118</sup> En armes, bassinets en tête, l'armée entre dans la ville, en piétinant les vantaux de la porte Saint-Denis, Autrand, *Charles VI*, 105.

<sup>119</sup> avec leurs revenus et leur juridiction ; La justice va au prévôt de Paris et les revenus au receveur du domaine royal. La milice urbaine est cassée. Jean de Fleury, dernier prévôt des marchands, rend ses sceaux au roi. La maison aux piliers, siège de la prévôté des marchands, est remise au prévôt de Paris, Autrand, *Charles VI*, 106. Le roi reprochait aux Parisiens leur refus de payer les impôts royaux et, pendant la révolte des Maillotins, le meurtre d'officiers et de Juifs au mépris de la sauvegarde royale, le vol des maillets de plomb, et l'effraction des prisons, *ibid.*, 111.

<sup>120</sup> *Ibid.*, 229.

L'entrée d'Isabeau avait ainsi pour fonction de promouvoir une réconciliation des cœurs. L'assimilation de la reine à la Vierge y contribuait. Comme Elle, Isabeau devait mener une vie exemplaire, miroir de vertus pour les femmes du jardin de France, alliant clémence, magnanimité et miséricorde<sup>121</sup>. Comme Elle aussi, elle se devait d'être la protectrice de Paris et de l'ensemble du royaume<sup>122</sup>. Car à l'image de la Vierge, grand intercesseur céleste, recouvrant de son manteau protecteur l'ensemble des fidèles, on attendait d'Isabeau une médiation, au moins symbolique entre le monarque et son peuple.

Le thème de la reine comme médiatrice de paix est ancien. Douce et miséricordieuse, plus prompte à la compassion, la femme doit pouvoir fléchir, par ses paroles, le cœur du souverain<sup>123</sup>. Déjà, en 1347, Philippa de Hainaut, reine d'Angleterre, avait obtenu, dans une mise en scène soignée, la grâce des Bourgeois de Calais, en suppliant son époux, Edouard III, de les épargner<sup>124</sup>. Anne de Bohême fit de même en 1392 lors de l'entrée de réconciliation de Richard II dans sa capitale : à genoux, elle le supplia de pardonner aux Londoniens, ce qu'il fit<sup>125</sup>.

La médiation de la reine n'est pas seulement symbolique. De nombreux témoignages montrent qu'elle disposait d'un réel pouvoir d'influence sur son époux, et les communautés, religieuses ou urbaines, n'hésitaient pas à lui adresser leurs suppliques<sup>126</sup>. Lors de sa première entrée, la reine accédait en outre à un droit régalien, le droit de grâce, qui lui permettait de faire libérer un certain nombre de prisonniers<sup>127</sup>. Le roi lui-même, « en signe de joyuseté », avait accordé un pardon général à tous les bannis parisiens exilés après l'émeute qui purent regagner la capitale<sup>128</sup>. À l'image du Christ-Juge, il avait puni les rebelles avec autorité ; tel le Sauveur, il savait aussi leur pardonner<sup>129</sup>.

---

<sup>121</sup> Et les « Miroirs aux Princesses » insistent constamment sur cette fonction d'exemplarité, E. Lequain, *L'éducation des femmes de la noblesse en France à la fin du Moyen Age (XIIIe-XVe siècles)*, thèse de doctorat, dir. C. Beaune, Université Paris-Ouest 2005.

<sup>122</sup> H. Millet, C. Rabel, *La Vierge au Manteau du Puy-en-Velay, Un chef-d'œuvre du gothique international (vers 1400-1410)*, préface de M. Pastoureau, Paris 2011.

<sup>123</sup> Christine de Pizan, *Le Livre des Trois Vertus*, dans *Voix de femmes au Moyen Age*, dir. D. Régner-Bohler, Paris 2006, 576-578.

<sup>124</sup> J-M. Moeglin, *Les bourgeois de Calais. Essai sur un mythe historique*, Paris 2002. Sur le rôle médiateur de Jeanne d'Evreux et de Blanche de Navarre, Alliot, *Filles de roy de France*, 410-411. Cf. aussi J. Devaux, « *A vostre priere et parole il en vaudra grandement mieulx* : images de la médiatrice dans les *Chroniques* de Froissart », in *Femmes de pouvoir, femmes politiques*, 601-614.

<sup>125</sup> C. Fletcher, *Richard II: Manhood, youth and politics*, Oxford 2008, 216-217. Londres, qui avait refusé un prêt à son souverain, avait été privé de ses anciens droits et privilèges, et son maire avait été déposé et emprisonné, Kipling, « Richard II », 85.

<sup>126</sup> Une lettre sur papier conservée –ce qui est rare- d'Isabeau de Bavière montre qu'elle intervenait concrètement, écrivant ici à l'abbesse de Longchamp pour solliciter la réduction des charges et redevances qui pesaient sur les habitants de la ville d'Antony, AN K 54 n° 57 (lettre écrite à Paris le 27 janvier, vers 1398 selon les inventaires, date qui reste soumise à caution). Je remercie chaleureusement Ghislain Brunel de m'avoir indiqué et fourni ce document.

<sup>127</sup> Les prisonniers seraient allés à Saint-Pol afin de remercier la reine de sa clémence : « Tant que durant la feste de la royne, ou jour que les délivrances des prisonniers de Chastellet furent faites, et que iceulx prisonniers alerent à Saint-Poul pardevers la royne, pour elle mercier de la grâce que elle leur avoit faite », *Registre du Châtelet*, t. I, 176, cité par Verdon, *Isabeau*, 64. Avant elle, Jeanne de Boulogne, seconde épouse de Jean II le Bon, l'avait aussi exercé à plusieurs reprises. Le 20 juillet 1356, lors de sa première entrée dans la ville de Noyon, elle fit ainsi « *absoudre et delivrer tous prisonniers* », « *de nostre droit royal pour cause de nostre joyeux avenement* », BnF, Fr. 20615, n° 10, cité par Alliot, *Filles du roy de France*, 407.

<sup>128</sup> *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, 609. Il avait été décidé en janvier 1383 que les Parisiens ayant fui la capitale à l'entrée du roi, et qui ne seraient pas revenus au bout d'une semaine, seraient bannis et leurs biens confisqués.

<sup>129</sup> Le roi a ainsi mis en scène les « deux natures » de sa fonction. La première, terrifiante, repose sur l'exercice impartial de la justice, l'autre, séduisante, correspond à la grâce miséricordieuse, P. Buc, « Pouvoir royal et commentaires de la Bible », *Annales ESC*, n° 3 (mai-juin 1989), 691-713.



Cette entrée permet donc de renouer les liens entre le prince et sa ville –notons cependant qu'elle n'a aucun pouvoir performatif puisqu'elle ne fait que sceller un pardon qui avait déjà été accordé auparavant<sup>130</sup>. Elle fait partie du vaste programme de communication politique déployée en 1389 par le roi et ses conseillers. Trois mois auparavant, avaient eu lieu les fêtes de mai à Saint-Denis, célébrant, dans une vaste communion curiale, la vie et les vertus chevaleresques mises au service de l'Etat. La fête se déroula en trois actes : l'adoubement des jeunes princes d'Anjou, les joutes et les divertissements et une messe de Requiem célébrée en l'honneur de Bertrand Du Guesclin, héros de la Reconquête<sup>131</sup>. Dans un vaste spectacle minutieusement orchestré, saturé d'insignes et d'emblèmes politiques, la monarchie s'était « mise en théâtre », mais essentiellement au sein du milieu aulique<sup>132</sup>.

L'entrée d'Isabeau se nourrit des mêmes symboles, délivrés à un public bien plus large cependant, au sein de l'espace parisien<sup>133</sup>. La cérémonie diffuse, dans une ambiance irénique, les qualités essentielles du prince et les fondements du bon gouvernement<sup>134</sup> : le roi sacré est garant de la justice et de la prospérité -que favorise la concorde-. Prince juste, il est le défenseur de la Chrétienté contre les infidèles.

Les thèmes choisis dans les représentations théâtrales portent ainsi tout un programme politique. Si les confréries et les corporations les jouèrent et participèrent à leur élaboration, comment ne pas voir dans cet idéal de gouvernement l'ombre de Philippe de Mézières, ancien conseiller de Charles V, qui, retiré dans le couvent des Célestins de Paris, venait d'achever son *Songe du Vieil Pèlerin*<sup>135</sup> ? Cette magnifique allégorie politique décrivait « l'ascension spirituelle du nouveau Moïse, Charles VI, sur le Mont Sinaï, où, après un noviciat prolongé sous la direction de la Reine Vérité et de ses Dames, le prince sera enfin digne de recevoir les emblèmes de la royauté »<sup>136</sup>. Dans son œuvre, « le vieux pèlerin » insiste, et sur la justice, qu'il faut, selon lui, réformer, et sur l'importance pour le prince d'être bien conseillé<sup>137</sup>. L'idéal éthique du roi-juge, dans sa pureté biblique et chevaleresque, est au centre de son discours<sup>138</sup>. Il insiste aussi longuement sur la nécessité de redynamiser l'économie grâce au commerce. La suppression des mauvaises coutumes doit être un facteur de richesses favorable aux marchands<sup>139</sup>. Charles VI doit aussi employer tous ses efforts à la conclusion de la paix avec l'Angleterre. Alors, il pourra, avec l'aide de Dieu, diriger la croisade des princes réconciliés, croisade à laquelle Philippe de Mézières aspirait tant<sup>140</sup>.

S'il n'existe pas encore de concepteur spécifique d'entrée, on peut donc supposer ici que les mystères furent élaborés par un « comité d'organisation », composé du nouveau prévôt des marchands, Jean Jouvenel, de conseillers royaux, tels Bureau de La Rivière et Jean Le Mercier

---

<sup>130</sup> Ce que constate aussi Elodie Lecuppre-Desjardins pour les entrées des ducs de Bourgogne, *La ville des cérémonies*, 327.

<sup>131</sup> M. Barroux, *Les fêtes royales de Saint-Denis en mai 1389*, Saint-Denis 1936.

<sup>132</sup> Même si quelques bourgeois de Paris sont invités. La célébration de mai était aux couleurs de Charles VI, vert, blanc, vermeil ; ses emblèmes, comme les genêts d'or, étaient partout.

<sup>133</sup> Les symboles utilisés pour l'entrée d'Isabeau renvoyaient aussi aux emblèmes du triomphe de l'amour courtois et des valeurs chevaleresques, comme lors des Fêtes de mai.

<sup>134</sup> Lecuppre-Desjardins, *La ville des cérémonies*, 293.

<sup>135</sup> Il fut composé entre 1387 et 1389, Philippe de Mézières, *Songe du Vieil Pèlerin*, traduit de l'ancien français par J. Blanchard, Paris 2008, 24. Edition plus ancienne : Philippe de Mézières, *Le Songe du Vieil Pèlerin*, éd. G.-W. Coopland, t. I, Cambridge 1969. Cette hypothèse fut proposée dans son master par Bergerard, *L'entrée*, 52.

<sup>136</sup> Cité par Krynen, *L'Empire du roi*, 195. Le jeune roi, présenté comme le cerf volant couronné, qui a battu les Flamands, fera réformation et bonne justice, si du moins il écoute la Reine Vérité, Beaune, « Costume », 139.

<sup>137</sup> Il veut accélérer la procédure judiciaire, stigmatisant les procès, qu'il juge interminables, au Parlement de Paris. Il s'en prend particulièrement aux avocats.

<sup>138</sup> Philippe de Mézières, *Songe*, éd. Blanchard, 43.

<sup>139</sup> La réhabilitation du commerce et de l'échange, vecteurs de richesse et d'abondance, prend racine dans les milieux franciscains, Philippe de Mézières, *Songe*, éd. Blanchard, 46.

<sup>140</sup> Il doit créer une nouvelle chevalerie, moralement irréprochable, et il sera le plus victorieux des rois, Beaune, « Costume », 139.

qui participèrent ensuite au cortège, et de quelques notables parisiens. L'élaboration pratique des prestations fut ensuite abandonnée aux bons soins des confréries et associations professionnelles. Le message que souhaitait faire passer la ville était de toute façon le même que celui des conseillers. Le roi est un roi de paix et de justice, garant de la prospérité espérée. La reine, telle la Vierge au manteau, doit être une intermédiaire efficace entre son époux et ses sujets.

## Conclusion

En matière d'histoire du genre, l'entrée d'Isabeau de Bavière reflète la traditionnelle « séparation des pouvoirs » au sein du royaume de France. Dans les tableaux vivants, le roi est en effet du « côté actif » et incarne l'autorité (le roi de guerre et de justice), là où la souveraine est avant tout du côté « passif » (épouse et mère, éventuellement médiatrice). La situation est tout autre lors de l'entrée de Jeanne de Castille, jeune épouse de Philippe le Beau, à Bruxelles en 1496. Fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle la Catholique, la princesse était une possible héritière des couronnes de Castille et d'Aragon. Comme un miroir, la ville brabançonne lui consacra des mystères qui mettaient en scène des femmes héroïques et combattantes, qu'elles soient bibliques (des reines de l'Ancien Testament), mythologiques (les neuf Preuses) ou historiques (Isabelle de Castille recevant en 1492 la soumission de Grenade)<sup>141</sup>.

L'entrée d'Isabeau, bien qu'éloignée de cette thématique guerrière, joue un rôle fondamental dans la mise en scène du pouvoir réginal et, plus largement de la symbolique royale. Comme la Vierge Marie avait porté l'Enfant et l'avait nourri, la souveraine portait le sang de France et le protégeait. Dans une nouvelle allégorie du pouvoir, la reine terrestre était assimilée à la reine des Cieux : aux princesses s'appliquait en effet plus facilement le parallèle avec Marie, d'autant qu'elles avaient vivement favorisé, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le développement de son culte<sup>142</sup>. Reines « sages », reines pieuses, reines portant en elles et transmettant, pour les unes, le sang de saint Louis (telles Jeanne de Bourgogne et Jeanne de Bourbon), pour les autres, les vertus de leur propre lignage, à un moment -la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle- marqué par l'exaltation du sang royal, ces femmes d'exception étaient devenues des auxiliaires indispensables du pouvoir<sup>143</sup>.

Contrairement à d'autres cérémonies plus spécifiquement curiales, l'entrée se déployait ici dans un espace public large, cimentant le lien entre le prince et sa capitale<sup>144</sup>, scellant aussi, le temps de la fête, l'unité des habitants entre eux. La société parisienne y apparaît bien ordonnée,

---

<sup>141</sup> Pour les femmes héroïques de l'Ancien Testament : Judith tue Holopherne, Thécuite tue avec une pierre Abimelech.. ; on représente aussi les Neuf Preuses, les fiançailles de Florent, duc de Milan, avec Mérianne de Castille (scène historique) et le jugement de Pâris (scène mythologique). L'événement a été fixé en soixante dessins aquarellés sur papier, Blockmans, « Le dialogue imaginaire », 159-70.

Pour l'entrée de Marguerite d'York à Bruges en 1468, les thèmes des représentations théâtrales furent les suivants : Adam au Paradis, la crucifixion, la bénédiction de Tobie, le repas des noces de Cana, les mariages de Ptolémée avec Cléopâtre, de Moïse avec la fille du Pharaon, d'Assuérus avec Esther et de Joseph avec Marie, *ibid.*, p. 165. Pour son entrée à Mons en 1470, on organisa quatre spectacles fixes principaux, avec lecture de ballades en vers, consacrés à des femmes célèbres de l'Ancien Testament, Judith, Abigaïl, la reine de Saba et Esther, Cauchies, « La signification politique », 146.

Pour d'autres comparaisons européennes, cf. aussi l'entrée d'Éléonore d'Aragon à Ferrare en 1473, C. Falletti, « Le feste per Eleonora d'Aragona da Napoli a Ferrara (1473) », in *Teatro e culture della rappresentazione : lo spettacolo in Italia nel Quattrocento*, éd. R. Guarino, Bologna 1988, 121-40.

<sup>142</sup> Notamment par la commande d'une littérature pieuse liée et à Marie et à la Sainte Parenté, Alliot, *Filles du roy de France*, 508.

<sup>143</sup> Parmi les reines et princesses du XIV<sup>e</sup> siècle, les premières pour qui le prestige du sang de saint Louis est clairement évoqué sont les filles de Bourbon, en particulier la reine Jeanne de Bourbon, Alliot, *Filles de roy de France*, 460.

<sup>144</sup> Elle favorisait une relation, sinon directe, au moins plus proche entre les souverains et leurs sujets. Elle rendait la personne royale plus abordable, Cosandey, *La reine*, 172.

hiérarchisée aussi, distinguant les 1 200 bourgeois d'une part qui forment la haie d'honneur, et la population d'autre part, à la fois actrice, au sein des mystères, et spectatrice<sup>145</sup>. Les œuvres allégoriques présentées posent évidemment le problème de leur compréhension. Certaines, d'inspiration religieuse, font partie de la culture commune, comme la Vierge à l'Enfant présentée à la porte Saint-Denis. D'autres, comme le lit de justice, aux références politiques et héraldiques très complexes, étaient plus difficilement accessibles. Des hommes cultivés, comme Froissart en 1389 ou un clerc de l'université (le bourgeois de Paris) en 1431, ne sont pas toujours à même de percevoir les subtilités symboliques développées. En revanche, tous les Parisiens purent concevoir l'honneur exceptionnel qui était rendu à Isabeau : le 22 août 1389, le corps de la reine fut placé au cœur du royaume.

### **Abstract**

#### **Murielle Gaude-Ferragu (Paris-13, Sorbonne-Paris-Cité, IUF), The Queen's two bodies : the entry of Isabeau of Bavaria into Paris (22 août 1389)**

Isabeau of Bavaria's entry into Paris in August 1389 was exceptional. It was the first entry for a queen and Charles VI spent the extraordinary sum of 15 000 livres parisis for it, which reveals the importance he devoted to it. For the first time too, recorded by Jean Froissart, we know the subject of the entry theaters which were staged in the crossroads of the city.

The ceremonial plays honored the body of the queen, presented in majesty, with a blue dress embroidered with "fleurs de lis". She arrived on a litter, accompanied by the princes of blood. The provost and the citizens honored the queen with their welcome (an honour guard), their gifts and the entry theaters they organised. The allegories paid homage to the king (of war and of Justice) and the queen, with an assimilation to the Virgin Mary in a splendid Assumption. Like the Queen of heaven, Isabeau of Bavaria played the role of intercessor between the king and his subjects, after the revolt of 1382.

---

<sup>145</sup> On retrouve la même unité éphémère lors de l'organisation des joutes, Bove, « Les joutes », 142.